Marine Gear Oil Propeller Drive

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 7-1-2012 Date de révision: 26-10-2020 Remplace la fiche: 19-5-2020 version: 9.3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Marine Gear Oil Propeller Drive
Code du produit : BL051000
Type de produit : Neutre

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle,Utilisation industrielle,Utilisation par les consommateurs
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation non dispersive
Utilisé dans des systèmes clos
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient polysulfures de di-tert-Bu, Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14, Alkyl dithiothiadiazole à longue chaîne. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
polysulfures de di-tert-Bu	(N° CAS) 68937-96-2 (N° CE) 273-103-3 (N° Index) Polymer (N° REACH) 01-2119540515-43	0,1 – 4,9	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 3, H412
Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	(N° CE) 931-384-6 (N° REACH) 01-2119493620-38	0,1 – 0,99	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
Alkyl dithiothiadiazole à longue chaîne	(N° CE) Conf.	0,1 – 0,24	Skin Sens. 1, H317
(Z)-octadéc-9-énylamine	(N° CAS) 112-90-3 (N° CE) 204-015-5 (N° Index) 612-283-00-3	0,1 – 0,24	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
N-Cis-9-octadecenyl-1,3-propanediamide	(N° CAS) 7173-62-8 (N° CE) 230-528-9 (N° Index) 230-528-9 (N° REACH) 01-2119487002-46	0,01 – 0,099	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

Après ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.

Après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Autres informations : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination. Nettoyage à l'aide de détergents.

Autres informations : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Produits incompatibles : Agent oxydant. acides et bases.

Température de stockage : ≥ 40 °C

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker dans un récipient fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Marine Gear Oil Propeller Drive		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	5 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Equipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

Vêtements de protection - sélection du matériau:
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

Protection des mains:
Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection oculaire:
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:
Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:
Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Huileux.
Couleur	: ambré.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Sans objet
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C ASTM D 92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 898 g/l
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux. Eau: Négligeable.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 138 mm²/s 40C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 1 – 6 vol %

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

acides et bases. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: Sans objet
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Sans objet
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	150 mg/kg de poids corporel/jour @28d

Danger par aspiration	: Non classé

Marine Gear Oil Propeller Drive	
Viscosité, cinématique	138 mm²/s 40C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Général	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

polysulfures de di-tert-Bu (68937-96-2)	
CL50 poisson 1	> 0,088 mg/l Danio rerio
CE50 Daphnie 1	63 mg/l @2d
CE50 72h algues 1	> 100 mg/l
CE50 72h algues (2)	≈ 63 mg/l Waterflea @2DY
CE50 96h algues (1)	> 10000 mg/l Sludge @0,1DY

Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	
CL50 poisson 1	24 mg/l @4d Oncorhynchus mykiss
CL50 poissons 2	8,5 mg/l @4d Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	91,4 mg/l @2d
CE50 Daphnie 2	0,66 mg/l @21 d
CE50 autres organismes aquatiques 1	6,4 mg/l @4d selenastrum capricomutum
CE50 72h algues 1	91,4 mg/l @2d waterflea
CE50 72h algues (2)	0,66 mg/l @21d waterflea
CE50 96h algues (1)	2433 mg/l @0.1d slib
NOEC chronic crustacea	0,12 mg/l @21 d waterflea
NOEC chronic algae	1,7 mg/l @4d selenastrum capricomutum

N-Cis-9-octadecenyl-1,3-propanediamide (7173-62-8)	
CL50 poisson 1	> 0,1 mg/l brachydanio rerio
CE50 Daphnie 1	> 0,01 mg/l dapnia magna
CE50 72h algues 1	> 0,01 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0,001 @21DY (Dapnia Magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Marine Gear Oil Propeller Drive	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.

polysulfures de di-tert-Bu (68937-96-2)	
Biodégradation	13 % @OECD TG @28d

Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	
DBO (% de DThO)	3,6 % DTO @28d inherent sediment
Biodégradation	7,4 % Sturm (28d)

(Z)-octadéc-9-énylamine (112-90-3)	
Biodégradation	66 % OECD 301B @ 28d

12.3. Potentiel de bioaccumulation

polysulfures de di-tert-Bu (68937-96-2)	
Log Kow	6 octanol-watercoefficient @0,1D

Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	
Log Pow	< 0,3 40C OECD 117 methode

12.4. Mobilité dans le sol

polysulfures de di-tert-Bu (68937-96-2)	
Sol	Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Indications complémentaires : Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	: polysulfures de di-tert-Bu est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen	: polysulfures de di-tert-Bu est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling	: Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient polysulfures de di-tert-Bu, Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14, Alkyl dithiothiadiazole à longue chaîne. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.